



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 17 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agriculture biologique : un rapport présenté par l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) effectue une première évaluation de ses externalités¹ positives

*Remise à Stéphane Le Foll du rapport « Quantification et chiffrage économique des externalités de l'agriculture
biologique »*

Biodiversité, qualité de l'air et de l'eau, fertilité des terres, climat, mais aussi santé humaine, bien-être animal, emploi... Si le principe-même de quantifier ces aspects positifs fait régulièrement débat, les références sur les « bénéfiques » d'une agriculture plus durable font souvent défaut pour mesurer les bienfaits de ces pratiques, faciliter leur diffusion et accélérer le changement de conception des systèmes de production agricole. Face aux très fortes attentes des consommateurs sur l'impact de leur alimentation sur leur santé ou l'environnement, Stéphane Le Foll a souhaité disposer d'une analyse objective de la littérature scientifique pour soutenir et encourager l'agriculture biologique (AB), et plus largement accélérer la transition agro-écologique engagée en France.

Comme il s'y était engagé en juin 2015 devant les parlementaires, le ministre a ainsi confié à l'ITAB, associé à des chercheurs de l'Institut National de la Recherche Agronomique, une étude des externalités de l'agriculture biologique.

Les conclusions présentées par les auteurs, Natacha Sautereau de l'ITAB et Marc Benoit de l'[Inra](#) confirment, sous réserve de l'exhaustivité des données étudiées et la généricité des analyses, les réels avantages de l'agriculture biologique par rapport à l'agriculture conventionnelle.


¹ On parle d'externalité – ou aménité quand elle est positive - lorsque l'activité de production d'un agent a une influence sur le bien-être d'un autre sans qu'aucun ne reçoive ou ne paye une compensation pour cet effet.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Les bénéfices viennent d'abord de l'absence d'externalités négatives sur l'environnement et sur la santé humaine liées à la non-utilisation des produits chimiques de synthèse en agriculture biologique. Par ailleurs, on observe un surcroît d'externalités positives lié à la mobilisation d'un plus grand nombre de processus agro-écologiques.

Les résultats montrent aussi qu'il n'est pas aisé de quantifier précisément les niveaux d'externalités et les chiffrages économiques correspondant d'autant que la diversité des systèmes de production, tant en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle, rend le travail de comparaison complexe.

Stéphane Le Foll salue la qualité de l'étude réalisée qui est basée sur une importante synthèse des connaissances scientifiques sur les différentes externalités de l'agriculture biologique et leur évaluation économique. Un travail va être engagé sur les suites à donner à cette étude, en lien avec les acteurs de la recherche et de l'expertise en agriculture biologique pour approfondir ce premier diagnostic. Il contribuera également à alimenter la réflexion sur la place de l'agriculture biologique dans la PAC post 2020 et à préciser la nécessaire rémunération des services environnementaux.

➔ Une matinée de restitution va être organisée en novembre par l'ITAB, avec la participation de l'INRA. Le rapport complet sera ensuite rendu disponible à tous ceux qui le souhaitent.

L'agriculture biologique connaît un développement et une croissance historiques

Le marché enregistre une croissance historique de l'ordre de 20% par rapport au premier semestre 2015 et le rythme de conversion des exploitations agricoles et surfaces n'a jamais été aussi fort (21 fermes par jour) avec 31880 fermes engagées au 30 juin 2016 (+ 10% par rapport à 2015). Aujourd'hui, en France, 1,6 million d'hectares sont engagés en agriculture biologique. Ceci représente une surface agricole en agriculture biologique de 5,8% au 30 juin 2016 (contre 3,8% fin 2012, soit une augmentation de plus de 50%).


La France dispose donc aujourd'hui de la deuxième agriculture biologique de l'Union européenne et ambitionne d'être la première si l'essor actuel se poursuit.

En savoir plus sur le site de l'[Agence Bio](#).

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture